Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_141-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEIZE JUIN À VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L. 5211.7 et L. 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance Maison Intercommunale d'Ercé-Près-Liffré

Date de convocation 10 juin 2026

Présents MMES : L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, I. GAUTIER, N. HEUZÉ-MICHEL, M. LANGLAIS-ELLEOUET, C. LE BON, P. MACOURS, A-L. OULED-SGHAÏER, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER.
MRS : O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, J. BELLONCLE, B. BONENFANT, L. BOUTHELOUP, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, G. DUMONT, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX.

Absents représentés MMES A. BEAULIEU (POUVOIR À J-M PELLEN), K. CHESNAIS-GIRARD (POUVOIR À A-L. OULED-SGHAÏER), S. CHYRA (POUVOIR À O. BARBETTE), C. GILLET (POUVOIR À D. VEILLAUX).
MRS J. DELAUNAY (POUVOIR À B. VANNIER), Y. LE ROUX (POUVOIR À J. BÉGASSE), V. LEMIÈRE (POUVOIR À M. LANGLAIS-ELLEOUET), R. SALAÜN (POUVOIR À C. BRIDEL).

Absent C. LEMOINE

Secrétaire de séance M. D. VEILLAUX

FINANCES – AFFECTATION DE RÉSULTAT

Budget principal - Approbation

Rapporteur : Thomas JOUANGUY, Vice-président

VU le code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU l'avis du Bureau Communautaire du 2 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260616-DEL2026_141-DE

Il est exposé ce qui suit :

Compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement du budget principal, due à d'importants restes à réaliser en recettes, il est n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat excédentaire de fonctionnement 2025 sur le budget 2026 :

87000 - BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	
Résultat de l'exercice	2 752 568,21 €
Résultat antérieur reporté (article 002)	0,00 €
TOTAL A AFFECTER	**2 752 568,21 €**
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2025	
R 001 (solde d'exécution reporté)	-94 523,71 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2025 en INVESTISSEMENT	
	637 875,19 €
AFFECTATION 2026	
Affectation en réserve au compte 1068 en investissement	**0,00 €**
Report en fonctionnement R 002	**2 752 568,21 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 au budget supplémentaire 2026 du budget principal comme suit :

    - Pour 0€ en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement ;
    - Et 2 752 568, 21€ en report au compte 002 de la section de fonctionnement.

La séance est levée à 22h14.

Fait à Ercé-Près-Liffré, le 16 juin 2026.

Le Président, **La Secrétaire de séance,**

Guillaume BÉGUÉ David VEILLAUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.